

ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN
7, rue Guersant 75017 Paris

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 19 mars 2015

Annexes : 1) Bilan financier au 31/12/2014.

2) Exposé du CBA Pierre-Arnaud Borrelly.

Convoquée par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le jeudi 19 mars 2015 à 10h30 au GICAT, 3 avenue Hoche à PARIS.

Monsieur Marwan LAHOUD, Président de l'Association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 120 pouvoirs ont été reçus.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le Président aborde l'ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal de L'Assemblée Générale du 28 mars 2014

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mars 2014.

2 - Présentation du rapport moral de l'exercice 2014

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2014, tel qu'il avait été adressé préalablement aux administrateurs (voir annexe). Aucune remarque n'étant formulée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 - Présentation du rapport financier : comptes de l'exercice 2014

Le rapport financier établi par la SEFICO, Société d'expertise comptable chargée d'une mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels de l'Association fait ressortir les points suivants :

Le total du bilan au 31 décembre 2014 s'élève à 830.419 €. Il se décompose ainsi :

- Au passif, 823.923 € de ressources propres, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 9.934 €.
- A l'actif :
 - o 731.531 € de réserves financières (valeurs mobilières de placement gérées sous mandat par la Banque Transatlantique),
 - o 89 546 € d'immobilisations corporelles dont les locaux où est implanté le siège social qui représente l'essentiel, soit 75 767 €, (en-deçà de sa valeur réelle) et frais d'acquisition et travaux : 13 779 €
 - o Et le solde en trésorerie : 8 945 €.

Le compte d'exploitation a dégagé une perte de 9.934 € de la façon suivante :

- En recettes :
 - o les cotisations se sont élevées à 11 239 €, en légère diminution par rapport à l'année dernière.
 - o Les autres revenus proviennent des opérations de gestion du portefeuille pour 26.720 €, soit une performance annuelle de 0,57 % ;
- En charges :
 - o les frais de secrétariat et de fonctionnement suivent l'évolution du coût de la vie : 19 346 €
 - o les aides aux écoles se sont élevées à 11.000 €,
 - o le déficit du compte de gestion du siège social s'élève à 383 €.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2014 (bilan, compte de résultat et annexe) sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale qui donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion 2014.

Toutefois plusieurs membres présents font remarquer la très faible performance annuelle des placements du portefeuille. Il est donc demandé au Secrétaire Général Trésorier de se saisir de cette question et de réunir un groupe de travail pour faire évoluer ces placements vers des structures plus rentables.

4 - Election au Conseil d'Administration

Le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale :

L'approbation de la cooptation du nouveau membre du Conseil d'Administration :

- Monsieur Le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin.

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Marc de Lacoste lareymondie
- Monsieur Henri Plagnol

La cooptation et les renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2018.

5 - Intervention du Chef de Bataillon Pierre-Arnaud Borrelly.

Le Chef de Bataillon Pierre-Arnaud Borrelly, a représenté le Général Antoine Windeck, commandant les Ecoles, à l'Assemblée Générale de l'Association. Il est intervenu longuement pour présenter aux participants les évolutions actuelles des Ecoles et de la scolarité. (intervention en annexe).

6 - Questions diverses

- Rôle de l'association dans l'évolution des Armées

L'association doit rester vigilante, et soutenir le Commandement dans tous ses contacts publics et privés.

- Changement de statut

L'Ecole Navale s'oriente vers un changement de statut qui pourrait évoluer vers un Etablissement Public. S'agissant des ESCC, les conclusions des études menées sur cette question montrent que cette évolution vers un statut d'établissement public semble peu pertinente et pas très opportune.

- Le Triomphe

Le Triomphe est une vitrine pour l'Armée de Terre et un outil de rayonnement en Bretagne. La réglementation pour l'organisation d'une telle manifestation recevant du public est de plus en plus contraignante. Par ailleurs, les moyens militaires sont de plus en plus comptés? Il y a donc une véritable question qui se pose sur l'organisation du Triomphe sous sa forme actuelle qui demande beaucoup de moyens militaires.

La question est évoquée par le Général Delort : doit-on revenir aux fondamentaux c'est-à-dire à la fête du Triomphe comme à l'origine ? C'est la journée des élèves et non de l'armée de Terre.

Le problème se pose d'une plus grande autonomie financière (sponsoring privé en nature ou financier). Le Président Marwan Lahoud cite l'exemple de Polytechnique qui a fait évoluer sa cérémonie de fin d'année. Peut être y a-t-il des idées à reprendre.

- Le Festival International du Livre Militaire

Ce festival rencontre chaque année un très grand succès. L'AASCC soutient activement cette manifestation. Aujourd'hui les officiers se mettent à écrire et c'est un lieu de rencontre entre les éditeurs, les écrivains et les lecteurs.

-La deuxième carrière des officiers : une réalité de plus en plus

Aujourd'hui, force est de constater qu'il existe un changement radical dans la carrière d'officiers. Quand un jeune élève entre à Coëtquidan, c'est peut être pour une carrière courte. Les hauts potentiels ne sont pas sûrs de ne pas devoir quitter l'Armée en tant que Capitaine.

Le Président Marwan Lahoud souligne que ce principe est une réalité qui peut avoir des points positifs. Il est nécessaire de prendre en compte ce paradigme pour déterminer ce qui est nécessaire en formation initiale et spécialisée pour armer les jeunes officiers à cet avenir ouvert. En fait, l'objectif est de former des cadres de la Nation et non plus exclusivement des cadres militaires, de grands décideurs ou de grands commis de l'Etat. La deuxième carrière militaire est une préoccupation du Président Marwan Lahoud. Il précise que le groupe Airbus embauche des militaires de tout grade et que l'expérience est plus que positive. Il souligne qu'en France, contrairement aux pays anglo-saxons, l'entreprise attache souvent trop d'importance à la formation et pas assez à l'expérience. Ce qui est important, ce n'est pas le diplôme mais ce que l'individu a fait dans les cinq dernières années.

Quelle aide pouvons nous apporter à la question de la préparation à la deuxième carrière ? Comment aider les plus jeunes à passer du monde militaire à celui de l'entreprise ou de l'administration ?

Cette question est importante et le Président Marwan Lahoud suggère que lors du prochain conseil d'administration, la question soit abordée.

7 - Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale.

A l'issue de cette réunion les membres du Conseil d'Administration se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du bureau ainsi constitué :

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Président | Monsieur Marwan Lahoud |
| - Vice-Président | Monsieur le Général de Division Eric Bonnemaison |
| - Vice-Président | Monsieur François de Lacoste Lareymondie |
| - Secrétaire Général Trésorier | Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, , en remplacement du Général (2S) Jacques Renaud, qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions. |

Le Secrétaire Général

Le Président